

M.+  
charles  
amirault  
&  
Perpetue  
Pottier  
18

filie mineure deSilvain Pottier & d'Isabelle Le Blanc, aussi decette Paroisse d'autre part sans qu'il sesoit rencontré aucun empêchement canonique ni aucune opposition Je Pretre soussig né ai reçu le mutuel consentement de Mariage des dites parties & leur ai ensuite donné la benediction nuptiale suivant les cérémonies prescrites dans le rituel du Diocèse enpresence & du consentement de Silvain Pottier pere de l'epouse ainsi qu'en la présence de Louis Amirault, LaMere & de Joseph Amirault frere de l'epoux de Joseph LeBlanc, de Pierre Muice & deplusieurs autres Habitants decette Paroisse parens & amis des epoux dont quelques ont signé Charles amrod  
Charles leblanc charle Babin Sigognepre  
Charles am babin

M  
Amable  
Babin  
&  
Genevieve  
Pottier  
19  
\* Je Pretre  
sousigné ai reçu  
le consen  
tement mutuel  
de Mariage  
des dites parties  
& leur ai don-  
né les benedic  
tions nuptial  
Sig.

Le cinq Août mil huit cens Six après trois Publications de bans de Mariage faites au Prone de la Messe Paroissiale par trois dimanches consecutifs savoir le treize vingt & vingt septde Juillet dela même année entre Amable Babin fils majeur de Joseph Babin l'ancien & de Magdelene Surete de cette Pa- roisse d'unepart & entre Genevieve Pottier fille mineure d'A- mand Pottier & de Marguerite d'Entremont aussi de cette Paroisse d'autre part sans qu'il se soit rencontré aucun autre empechement canonique que celui de Parenté dudeux au troisieme degré pour la dispense duquel les parties sétoient pourvue aupres de Monseigneur l'Evêque de Quebec & l'avoient obtenue comme est prouvé parune lettre amoi adressé endatte du 18 de Novembre del'année precedente & quim'est parvenue au com- mencement du carême & signée P eveque de Quebec \* enpresence & du consentement du dit Joseph Babin l'Ancien perede l'epoux d'Amand Pottier pere de l'epouse ainsi qu'en présence de Michel Boudreau, de Pierre Miuce de Joseph Amirault de Silvain Pottier & deplusieurs autres habitans de cette Paroisse parens & amis des époux dontquelques uns ont signé approu vé le renvoi — qui est enmarge pierre suret fils  
charles leblanc joseph Leblanc Sigognepre

Le cinq août mil huit cens six après trois publications de bans de Mariage faites au Prône dela Messe Paroissiale par trois Dimanches consecutifs savoir le treize, vingt & vingt sept de Juillet dela même année entre Joseph Babin fils majeur de Joseph Babin l'Ancien & de Magdelene Surette decette Paroisse d'une part & entre Marguerite Pottier fille mineure d'A- mand Pottier & de Marguerite d'Entremont aussi decette Paroisse d'autre part sans qu'il se soitrencontré d'autre empêche